



THE CANADIAN DENTAL  
HYGIENISTS ASSOCIATION  
L'ASSOCIATION CANADIENNE  
DES HYGIÉNISTES DENTAIRES

À publier immédiatement (Available in English on request)

## Communiqué de presse

# L'Association canadienne des hygiénistes dentaires émet un document d'orientation sur « Un plan national de soins de santé buccodentaire pour les aînés canadiens »

Ottawa, Ontario, le 14 juin 2022. – L'Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD) a publié aujourd'hui un [document d'orientation](#) (en anglais seulement) dans lequel elle demande au gouvernement du Canada de s'engager à fournir 2 milliards de dollars sur cinq ans aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour réaliser un programme de santé buccodentaire pancanadien qui permettrait aux aînés canadiens d'avoir accès aux services buccodentaires préventifs, peu importe où ils habitent, afin qu'ils puissent maintenir une bonne santé buccodentaire et, par conséquent, une meilleure santé globale.

Le document, *Un plan national de soins de santé buccodentaire pour les aînés canadiens : progresser vers une vision de santé buccodentaire pour tous* a été commandé par le conseil d'administration de l'ACHD après que le gouvernement fédéral s'est engagé à explorer les soins dentaires universels dans son discours du Trône de 2019. La diffusion du document d'aujourd'hui vise à éclairer les discussions sur les politiques publiques à l'égard des aspects essentiels d'un programme public de soins de santé buccodentaire pour les populations canadiennes les plus vulnérables, en mettant l'accent sur les aînés.

Le document d'orientation demande au gouvernement du Canada de prendre des mesures précises pour mettre en œuvre une approche pancanadienne à la couverture de soins buccodentaires pour les aînés à faible revenu âgés de 65 ans et plus :

1. Convoquer et mener des discussions avec les provinces et les territoires pour unifier les programmes publics en établissant des exigences pancanadiennes minimales pour les programmes de soins de santé buccodentaire provinciaux et territoriaux pour les aînés à faible revenu, visant à atteindre l'objectif d'améliorer l'accès aux soins de santé buccodentaire partout au pays.
2. Travailler vers des ententes entre les provinces et les territoires et le gouvernement fédéral qui comprennent un engagement clair à établir des stratégies, des plans et des mesures de rendement selon chaque province ou territoire, y compris un mécanisme de production de rapports publics sur le progrès.
3. Fournir 2 milliards de dollars sur cinq ans aux gouvernements provinciaux et territoriaux en échange de leur engagement à reconnaître que les soins de santé buccodentaire sont une priorité de santé partagée.

L'engagement récent du gouvernement fédéral de fournir 5,3 milliards de dollars en vue d'établir un nouveau programme de soins buccodentaires pour les Canadiens à faible revenu est un bon signe de progrès. En prévision de la mise en œuvre du programme fédéral pour les aînés en 2023, l'ACHD espère que ce document fournira aux gouvernements fédéral et provinciaux l'analyse politique essentielle et les importantes

recommandations fondées sur des données probantes qui permettront d'améliorer l'accès aux soins de santé buccodentaire pour les aînés du Canada. Nos recommandations vont au-delà de la simple augmentation du financement accordé aux programmes de soins dentaires provinciaux et territoriaux existants. Plusieurs de ces programmes imposent des restrictions sur qui est admissible à être couvert et sur le champ d'application des services préventifs offerts. Ils échouent aussi à reconnaître les hygiénistes dentaires à titre de fournisseurs admissibles de soins de santé buccodentaire. De plus, certaines provinces et certains territoires n'ont pas de programmes de santé buccodentaire financés par le gouvernement pour soutenir les salariés à faible revenu ou les personnes qui n'ont pas de couverture d'assurance dentaire.

L'approche de l'ACHD, qui privilégie les aînés, reconnaît que, bien que plusieurs groupes de populations au Canada aient de la difficulté à accéder à des services buccodentaires professionnels, les aînés sont confrontés à des défis uniques lorsqu'il s'agit de maintenir une bonne santé buccodentaire. Des crises de santé publique comme celle de la COVID-19 ont démontré clairement que les aînés requièrent un accès unique et complet à tous les services de soins primaires, y compris les soins de santé buccodentaire.

Les résultats d'un [sondage national d'opinion publique](#) mené plus tôt cette année par Abacus Data au nom de l'ACHD suggèrent que la plupart des Canadiens donnent une cote pauvre à l'état actuel des soins buccodentaires pour les adultes et les aînés plus âgés. Le sondage a révélé que 86 % des répondants appuient le financement fédéral pour les soins buccodentaires des aînés.

« Les hygiénistes dentaires de partout au Canada sont profondément conscients que notre système public de santé ne reflète pas à quel point la santé buccodentaire est essentielle à la santé globale », dit la présidente de l'ACHD, Wendy Stewart. « Seulement six pour cent des dépenses nationales dentaires du Canada sont financées par le gouvernement : c'est le deuxième taux mondial le plus faible parmi les pays à revenu élevé », ajoute Stewart.

L'ACHD milite depuis plusieurs années l'amélioration de l'accès aux soins de santé buccodentaire pour toutes les personnes qui habitent au Canada. Les hygiénistes dentaires du Canada, à titre de chefs de file de première ligne dans la prestation de services de santé buccodentaire à des millions de personnes dans chaque région du pays, connaissent bien l'importance d'une bonne santé buccodentaire et globale.

Pour en apprendre davantage, lisez le [document d'orientation](#) (en anglais seulement) de l'ACHD et visitez [achd.ca/santebuccodentairepouraines](http://achd.ca/santebuccodentairepouraines).

L'ACHD est la voix nationale collective de plus de 30 000 hygiénistes dentaires qui travaillent au Canada, représentant directement 21 000 membres individuels, y compris les étudiants. Depuis 1963, l'ACHD travaille pour faire progresser la profession et promouvoir l'importance de la santé buccodentaire. L'hygiène dentaire est la sixième plus grande profession de la santé réglementée au Canada et compte des professionnels qui travaillent dans une variété de milieux, y compris en cabinets d'hygiène dentaire indépendants, avec des personnes de tous les âges, et traitent de questions liées à la santé buccodentaire. Pour obtenir de l'information supplémentaire sur la santé buccodentaire, visitez [www.hygienedentairecanada.ca](http://www.hygienedentairecanada.ca).

1 800 267-5235 poste 134, ou courriel [adaoust@achd.ca](mailto:adaoust@achd.ca)

<https://linktr.ee/thecdha>



**@thecdha / thecdha**